



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 42931

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer sur la situation qui dégénère en Guadeloupe depuis le mois de décembre dernier. Chaque jour, plusieurs dizaines de milliers de Guadeloupéens se rassemblent à l'appel de quarante-neuf organisations syndicales, politiques, populaires, culturelles et sportives. Ce puissant mouvement s'élève contre la vie chère, les bas salaires, les retraites et les minima sociaux misérables, les licenciements, le chômage. Par leur action, ces organisations ont obtenu l'adhésion de la majorité des travailleurs et des habitants de Guadeloupe. Il souhaite savoir si le Gouvernement prévoit d'ouvrir rapidement une négociation globale afin d'apporter satisfaction aux revendications portées par le mouvement guadeloupéen.

Texte de la réponse

Les récents mouvements sociaux aux Antilles et à La Réunion ont révélé une crise profonde dont le Gouvernement a pleinement pris la mesure. Dès le début de la crise, et en complément des mesures décidées au plan national pour la relance de l'économie nationale, le Gouvernement a apporté des réponses immédiates aux attentes légitimes de nos compatriotes d'outre-mer, notamment s'agissant du pouvoir d'achat. Au-delà des protocoles de sortie de crise signés en Guadeloupe et en Martinique en mars dernier qui montrent l'ampleur des engagements de l'État, la loi pour le développement économique des outre-mer constitue une étape importante dans la réponse globale attendue par nos compatriotes. La promotion d'un développement endogène, par un outil aussi puissant que les zones franches globales d'activité, le recentrage de la défiscalisation immobilière, source d'une pression insupportable sur le foncier, vers le logement social, la réforme de la politique de continuité territoriale répondent directement aux préoccupations soulevées par les collectifs. Les états généraux de l'outre-mer, souhaités par le Président de la République lors de la réunion avec les élus ultramarins du 19 février 2009 sont l'occasion d'un débat sans tabou, où tous les sujets peuvent être abordés, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels mais aussi identitaires ou encore institutionnels. Chacun peut contribuer à ce débat, dans les ateliers locaux comme sur le site Internet, www.etatsgenerauxdeloutremer.fr. Ces états généraux de l'outre-mer déboucheront sur un conseil interministériel de l'outre-mer et, le cas échéant, sur des mesures d'ordre législatif.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42931

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1728

Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5938